

Il ne s'agit pas là d'excuser la réaction de quelques dizaines de supporters qui pénalisent tout un stade et une équipe mais d'être juste. Les joueurs marseillais sont coutumiers de comportements provocateurs sur le terrain et vis-à-vis du public. Il n'y qu'à se remémorer les incidents lors de PSG/Marseille ou encore plus récemment, ceux intervenus à Montpellier où les joueurs comme leur entraîneur ont passé leur temps à invectiver les supporters (n'est-ce pas Sampaoli ?) ou à faire des signes ostentatoires comme des bras et des doigts d'honneur, idem à ceux vus à Nice. Dans des derbys où la tension est palpable, ce type de comportement ne participe qu'à mettre un peu plus d'huile sur le feu... Cela encore une fois n'excuse pas les jets de bouteilles sur le terrain et sur les joueurs qui en aucun cas se doivent de répondre en relancer lesdites bouteilles dans les tribunes (n'est-ce pas Payet, Alvaro, Guendouzi ?). Ces réactions sont tout autant condamnables.

4 matchs à huis clos, 2 points en moins et un match gagné à rejouer...

Or, qu'en est-il des sanctions ? Le Gym prend cher avec 4 matchs à huis clos (par comparaison pour un jet de bouteille sur Rongier, un joueur de l'OM qui a eu la lèvre fendue, deux tribunes ont été fermées à Montpellier...), 2 points de pénalité dont un avec sursis et le match à rejouer en terrain neutre et à huis clos. Quand le match a été arrêté par l'arbitre à la 75', Nice menait 1 à 0 et Marseille ne semblait pas en mesure de revenir au score, d'où aussi et sans doute la réaction des trois joueurs olympiens précités qui ont renvoyé les bouteilles dans les tribunes. Alvaro a même relancé avec force un ballon dans les tribunes... Il écope seulement de 2 matchs de suspension et 1 match de suspension avec sursis pour Payet qui pourtant a été le premier à se livrer au renvoi de bouteilles, et rien pour Guendouzi.

Le match aurait dû reprendre...

Si le préparateur physique de l'OM, Pablo Fernandez, est suspendu jusqu'au 30 juin prochain suite à des coups donnés à des supporters, rien en revanche contre l'entraîneur, Sampaoli, qui était dans un état d'excitation extrême et qui a contribué, comme à Montpellier, à jeter de l'huile sur le feu. Si les sanctions de huis clos peuvent paraître un peu sévères, le retrait de points et le match à rejouer sont profondément injustes ! Ceux qui avaient en charge de la sécurité, les autorités par le biais de leur plus haut représentant, le préfet, avaient garanti que le match était sécurisé et que l'on pouvait reprendre le jeu. Les Marseillais en ont décidé unilatéralement autrement et sont partis à la douche puis dans leur bus. Cela aurait dû valoir au Gym une victoire par 3 à 0 pour désertion de la pelouse. À Montpellier, ils avaient repris le match car ils gagnaient 3 à 2 à la 88^{ème} minute... Les dirigeants niçois devraient faire appel devant la commission de la Fédération Française de Football (FFF). Cette affaire est loin d'être close et laissera des traces très profondes dans les relations entre les deux clubs.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)